



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le Conseil municipal se réunira**

**LUNDI 19 JUIN 2023 à 19 H**

**« MAIRIE salle du Conseil »**

- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 22 MAI 2023 ;

**DELIBERATIONS**

❖ **FINANCES**

- Taxe d'aménagement : attribution d'un taux sur les parcelles situées sur deux zones du PLU taxées d'un taux différent

❖ **DOMAINE PUBLIC**

- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire de l'abri des chasseurs à l'association des chasseurs ACCA de DUINGT à titre gracieux ;
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire du local situé au RDC de la Villa Honoré au Club Nautique et de Loisirs de DUINGT à titre gracieux ;
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire de 2 locaux du bâtiment communal situé au 120 promenade des Grands Champs à la Chorale du Cœur de L'Eau Vive de DUINGT à titre gracieux ;
- Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire du bâtiment de l'ancienne Colonie SNCF à l'association des Bouchons 74 à titre gracieux ;
- Attribution à titre précaire et temporaire du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment technique situé au 570 route du Vignet et d'une annexe située rue des Prés Bernard à l'association Le Comité des Fêtes de DUINGT à titre gracieux ;
- Attribution à titre précaire et temporaire du RDC de la Maison Honoré à l'association Les Lacustres de DUINGT à titre gracieux.

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,  
Marc ROLLIN



*Vu l'arrêté préfectoral n° 2021-CAB-BSI-053 du 1er mai 2021 portant prorogation de l'arrêté 2021-CAB-BSI-038 sur les diverses mesures visant à freiner la propagation du virus Covid-19, la séance se tiendra sans public, à l'exception des journalistes justifiant d'un motif professionnel pour y assister.*